

A Bruxelles Woluwe - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Sigle du programme: **NEFR9CE****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Structure du programme	3
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Evaluation au cours de la formation	7
Gestion et contacts	7

NEFR9CE - Introduction

INTRODUCTION

NEFR9CE - Profil enseignement

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation à temps plein est d'au moins 2 ans et comprend une formation théorique et un stage à temps plein d'au moins deux années dans un ou plusieurs services de stage agréés, dont une année au moins est accomplie après l'obtention du Master complémentaire en médecine interne, une année pouvant être accomplie pendant ce Master complémentaire. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la compétence. Ces stages comprennent des activités de garde.

NEFR9CE Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Tronc commun (120 crédits)

A noter : si le dernier bloc annuel du master de spécialisation en médecine interne a été réalisé dans un service de néphrologie, le candidat se verra créditer les 60 crédits du 1er bloc annuel.

○ Premier bloc annuel (60 crédits)

○ WNEFR2311	Questions approfondies de néphrologie (U ou IU) 1re année	Michel Jadoul (coord.)	FR [q2] [120h] [12 Crédits]	x	
○ WNEFR2381	Stages cliniques de néphrologie 1ère année, 1ère partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits]	x	
○ WNEFR2391	Stages cliniques de néphrologie 1ère année, 2° partie		FR [q3] [] [18 Crédits]	x	

○ Deuxième bloc annuel (60 crédits)

○ WNEFR2382	Stages cliniques de néphrologie 2ème année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [26 Crédits]	x	
○ WNEFR2392	Stages cliniques de néphrologie 2° année, 2° partie		FR [q3] [] [18 Crédits]	x	
○ WNEFR2372	Mémoire de néphrologie		FR [q2] [] [16 Crédits]	x	

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

NEFR9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Avoir obtenu le Master Complémentaire en médecine interne (ou le DES en médecine interne)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Evaluation clinique semestrielle au cours d'un entretien.

Evaluation du mémoire.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le certificat universitaire de compétence en néphrologie. Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Contact

Secrétariat du service clinique de néphrologie

Carine Relvas

Tél. 02 764.10.54

Secrétariat facultaire MSCM

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Armand Lawson

Tél. 02 764.50.32

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM)

Responsable académique du programme: Michel Jadoul (<https://uclouvain.be/repertoires/michel.jadoul>)

Jury

- Président du jury: Michel Jadoul (<https://uclouvain.be/repertoires/michel.jadoul>)
- Secrétaire du Jury: Eric Goffin (<https://uclouvain.be/repertoires/eric.goffin>)